



COMMUNE

DE

Montauroux

83440 - VAR

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CCAS

A la suite des élections municipales, le Conseil d'Administration est renouvelé et lance appel à candidatures pour mobiliser des membres dont quatre (4) doivent être issus :

- *D'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;*
- *Des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales ;*
- *Des associations de retraités et de personnes âgées du département ;*
- *Des associations de personnes handicapées du département.*

En application du Code de l'Action Sociale et des familles, article L 123-6 et R 123-11, pour que leur candidature soit retenue, les postulants proposés par les associations doivent répondre à plusieurs critères :

- Avoir été officiellement mandaté par l'association pour la représenter
- Que le siège de l'association soit localisé dans le département
- Mener des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune,
- Ne pas être fournisseur de biens ou de services au CCAS et n'entretenir aucune relation de prestation à l'égard du CCAS,

Les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les associations de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées proposent au maire une liste comportant, sauf impossibilité dûment justifiée, au moins trois personnes répondant aux conditions prévues par le quatrième alinéa de l'article L. 123-6. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Les associations précitées et leurs représentants sont invités à formuler leurs propositions de candidature, dans un délai d'un moins 15 jours à compter de la présente publication :

Par email : nadia.centofanti@ville-montauroux.fr ou être remises à l'accueil de la Mairie (Hôtel de ville – 6 place du clos -83 440 MONTAOUX).



Montauroux, le 24 mars 2026

Le Maire,
Jean-Yves HUET

- Affichage en Mairie et par voie de presse (article R 123-11 du code de l'Action Sociale et des Familles)

- Réf. : Articles L 123-6 et R123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles



Mairie de Montauroux - Place du clos - CS 9292 - 83440 MONTAOUX
Tél. : 04 94 50 41 00 - Télécopie : 04 94 50 41 10
Courriel : mairie@montauroux.fr - Site internet : www.montauroux.fr

